



Jeunes  
Agriculteurs

## ÉLECTIONS CHAMBRES D'AGRICULTURE JANVIER 2007

# NOTRE CAMPAGNE

### Les âmes sensibles

Humeur

Le restaurateur de Chicago qui s'obstinerait à servir du foie gras à ses clients est passible d'une amende de 250 à 500 dollars. C'est la conséquence d'une loi votée en avril 2006, qui interdit la vente de foie gras dans la capitale de l'Illinois, au motif que le gavage des oies et des canards est un « acte de cruauté ». Voilà qui fait cher la portion.

Il paraît que des restaurateurs rusés proposent discrètement à leurs clients du foie gras camouflés dans des pizzas ou déguisés en sauce. Ouf !

Mais ce qu'ignorent probablement les défenseurs zélés du bien-être animal, c'est

qu'ils se trouvent en bien mauvaise compagnie. Car le premier gouvernement à avoir interdit le gavage des volatiles fut celui du III<sup>ème</sup> Reich : une des premières lois du nazisme après son arrivée au pouvoir, fut une loi sur la protection des animaux promulguée le 24 novembre 1933, qui interdit, entre autre, le gavage des oies.

Comme le soulignait Luc Ferry dans un long éditorial du Point (25 mai 2001, n° 1497), "on peut être plus sensible au sort des chiens, des chats ou des canards, qu'à celui des juifs ou des tsiganes".

### La campagne bat son plein

## Agenda

**7, 8, 9 novembre**  
Université d'hiver  
des JA dans le  
Jura sur le thème  
de l'engagement  
syndical

**9 et 10 novembre**  
50 ans de la  
Commission  
nationale des  
agricultrices  
à Dax

**10 novembre**  
Réunion régionale  
Languedoc  
Roussillon

#### ➔ Allo ! Ici FDSEA / JA de Haute Loire

L'équipe d'animation de la FDSEA de Haute Loire a consacré une journée à la préparation d'une action de « phoning » pour inciter les agriculteurs à voter. L'équipe a rédigé, puis testé, le script d'un entretien téléphonique visant à vérifier la bonne réception du matériel de vote mais aussi à inciter au vote en rappelant les enjeux des élections. Cette opération complétera très utilement un travail de terrain des élus départementaux et cantonaux.

#### ➔ 350 anciens exploitants de la Sarthe se mobilisent pour la poursuite de l'amélioration des retraites agricoles

Les anciens exploitants de la FDSEA de la Sarthe se sont fortement mobilisés mercredi 25 octobre lors de leur journée départementale, en présence de Claude Berger, Secrétaire général de la SNAE (Section nationale des anciens exploitants agricoles). "Croire en l'avenir, regarder nos victoires, mais continuer à se battre pour l'amélioration des retraites agricoles". C'est sur ces mots que Georges Aubry, président de la section départementale des anciens exploitants de la FDSEA a accueilli les 350 retraités qui avaient fait le déplacement.

#### ➔ FNSEA/JA se mobilisent pour promouvoir les métiers de l'agriculture

La FNSEA et les JA seront présents au Salon de l'Education du 16 au 19 novembre 2006 à Paris. Les jeunes qui s'interrogent sur leur orientation pourront saisir l'opportunité de ce rendez-vous annuel pour rencontrer des professionnels sur l'espace « Aventure des métiers ».

Pour nous, ce Salon est une occasion privilégiée pour expliquer notre activité dans ses différents secteurs. C'est aussi une manière de communiquer et de partager notre fierté d'être agricultrice et agriculteur.

#### ➔ A la découverte des saveurs de Saône et Loire

Dans le cadre de la Semaine du Goût (du 16 au 20 octobre), 25 agricultrices de Saône et Loire sont intervenues dans une trentaine de collèges répartis sur tout le département, initiant 2 642 élèves de 6<sup>ème</sup> aux secrets des cultures et de l'élevage. La présentation permet aux élèves de découvrir l'activité des exploitations agricoles proches de chez eux. Elle répond également parfaitement au programme de Sciences de la Vie et de la Terre de 6<sup>ème</sup>. L'opération organisée par la FDSEA a suscité l'enthousiasme des agricultrices et des élèves qui ont été ravis de déguster des produits du terroir !

**NOTRE MÉTIER A UN PRIX !**

“

Nous ne devenons pas responsables par une élection, quelle que soit la légitimité des urnes.

C'est bien par nos actions au quotidien, nos prises de position, que nous démontrons notre responsabilité.

Et pour être des responsables efficaces, nous avons le devoir vis-à-vis de nos électeurs de nous former. Cela est d'autant plus vrai pour nous, les jeunes, qui sommes l'école de la responsabilité de la profession.

”

Philippe Meurs, Paris,  
30 octobre 2006

### ➤ Fièvre catarrhale : Toujours pas de réponse !

La fièvre catarrhale touche, à ce jour, 16 départements du nord et de l'est de la France. Les éleveurs sont très inquiets et ils attendent : des dérogations pour cas de force majeure (chargements, logement des animaux, contrats MAE) ; une communication claire sur les perspectives envisagées (statuts des zones réglementées, évolution de la gestion sanitaire) ; des compensations des pertes économiques. Réunis au sein d'une cellule de crise, FNSEA, JA et associations spécialisées concernées ont porté ensemble des revendications. Toujours aucune réponse des Pouvoirs publics ! Faut-il passer à d'autres actions syndicales pour se faire entendre ?

### ➤ DPU : La responsabilité syndicale porte ses fruits

Sur le dossier DPU, FNSEA/JA ont remporté plusieurs victoires qui contribueront à améliorer la situation économique des exploitations. Tout d'abord, nous avons obtenu la mise en place d'un programme complémentaire qui permet, via la réserve, d'attribuer des DPU à ceux qui subissent une diminution substantielle de leurs aides en 2006 par rapport à 2004 et 2005. Nous avons également obtenu un programme prioritaire pour attribuer des DPU à des jeunes sans références historiques.

Ensuite, grâce à notre ténacité, tous les programmes spécifiques sont éligibles à la réserve, alors que leur prise en compte était loin d'être acquise (reconversion de production, changement de destination, fermeture d'usine, tabac, moutarde, semences, baillieurs, Safer, agri-diff., unités pastorales). Des assouplissements ont même été obtenus *in extremis* pour faciliter l'éligibilité des producteurs ayant engagé des reconversions ou ayant été victimes de fermetures d'usines.

Enfin, en exigeant une gestion rigoureuse de la réserve, nous avons réussi à limiter à 2,2% le taux du prélèvement destiné à l'abonder.

## Un Homme dans la campagne

### Grande distribution sous surveillance en Haute-Savoie. Interview de Philippe Mermaz, producteur de lait.

Depuis juin 2000, la FDSEA et les JA de Haute-Savoie parcourent les grandes et moyennes surfaces du département pour relever le prix de certains produits laitiers, notamment haut-savoyards : Reblochon laitier, Tomme de Savoie, Abondance laitier, Emmental de Savoie... Une quinzaine d'enseignes, représentant plus de vingt magasins haut-savoyards, sont régulièrement visités.

#### En tant qu'enquêteur, vous participez activement à l'Observatoire FDSEA/JA ?

Philippe Mermaz : L'observatoire a été créé à l'initiative de la section des producteurs de lait FDSEA/JA dont je fais partie. Je participe aux enquêtes depuis 2001. Producteur de lait, je m'intéresse à la valorisation de nos fromages en grande distribution. La défense du revenu du producteur est un combat syndical et je pense que toute profession a besoin d'un observatoire des marchés.

#### Quel est pour vous l'intérêt d'un observatoire ?

PM : L'observatoire est un outil précieux de compréhension des marchés et de suivi des enseignes haut savoyardes qui commercialisent nos fromages. Les producteurs surveillent au plus près les

comportements des enseignes tout en maintenant une pression constante sur les magasins. Les GMS savent qu'elles ne peuvent échapper à notre surveillance. Il n'y a pas de « pas vu - pas pris ». Cela nous permet de déclencher des actions syndicales lorsque des anomalies sont enregistrées.

#### Le travail se limite donc à la surveillance et à l'action syndicale ?

PM : Ce suivi est nécessaire mais ne suffit pas pour construire une véritable démarche de valorisation « gagnant-gagnant » autour de nos fromages. L'observatoire nous a permis de provoquer des rencontres avec les responsables d'enseignes et de les sensibiliser à nos préoccupations de partage de la valeur ajoutée. Des réunions régulières ont maintenant lieu, avec un « discours vérité » de la part des enseignes qui se savent surveillées par la profession. Cela ouvre des opportunités de partenariats.

### PAYSANS OU PAYSAGISTES ?



## Contacts

[www.elections.fnsea.fr](http://www.elections.fnsea.fr)  
[www.elections.jeunes-agriculteurs.fr](http://www.elections.jeunes-agriculteurs.fr)  
[www.fnsea.fr](http://www.fnsea.fr)  
[www.jeunes-agriculteurs.fr](http://www.jeunes-agriculteurs.fr)